



COMPTE RENDU DES HEURES D'INFO DU 11.02.2010

Malgré les intempéries, 32 agents ont participé aux heures d'information syndicale du 11 février à la TG.

Le point a été fait sur l'action menée depuis le 5 janvier et le 1^{er} communiqué intersyndical s'opposant au refus tardif de la Direction d'accorder un congé annuel à un agent et à la mise en demeure qui lui était faite par courrier recommandé de reprendre le service, sous peine d'une instance disciplinaire.

Si l'action engagée (communiqué et boycott du pot du TPG) a permis à l'agent d'obtenir satisfaction, les syndicats ont dénoncé, à cette occasion, "la dégradation des relations sociales entre la Direction et les personnels" et "des comportements et des décisions répétés dont l'équité et la motivation professionnelle ne sont plus lisibles".

Les injonctions du TPG lors de la réunion des cadres A de la TG le 27 janvier ont provoqué une vive réaction des personnels de tout le département qui y ont vu une volonté d'imposer "des règles de vie quotidienne caporalisées et infantilisantes".

La motion intersyndicale a recueilli 113 signatures (dont 10 d'agents du SIP de Bastia appartenant à la filière fiscale) et a été remise au TPG le 8 février ainsi que transmise aux centrales syndicales nationales.

Le TPG a précisé que ses propos ne visaient que "certains agents défaillants" et que "la grande majorité des agents travaillent de façon consciencieuse et ont le sens du service public".

Alors, pourquoi ce rappel à l'ordre menaçant adressé à tous les agents si ce n'est par volonté d'effacer son recul sur l'affaire du congé annuel ?

Pour les participants aux heures d'info, si la pétition a eu pour premier résultat d'unir largement les personnels contre les velléités revanchardes de la Direction, il ne faut pas en rester là.

Raison de plus pour poursuivre l'action unitaire en prévision de la création de la Direction Locale Unique, annoncée pour le second semestre. Les échanges ont souligné la nécessité d'y faire face avec l'ensemble des agents des deux filières pour éviter le piège de la division et être plus forts.

A cet effet, il a été proposé et demandé au TPG la possibilité d'organiser la tenue d'une assemblée générale des personnels des deux filières dès l'annonce de la création de la DLU. Une telle AG a été accordée par la Ministre pour la création de la DGFIP.

Enfin, les organisations syndicales, au nom des signataires de la pétition, ont annoncé au TPG que lors de la prochaine journée d'action unitaire nationale un préavis de grève locale sera déposé reprenant les revendications de la pétition.